

Circuit Véloroute – "Rayonnantes de Haute-Saintonge N°4" – "Jonzac – Archiac"

● Très facile

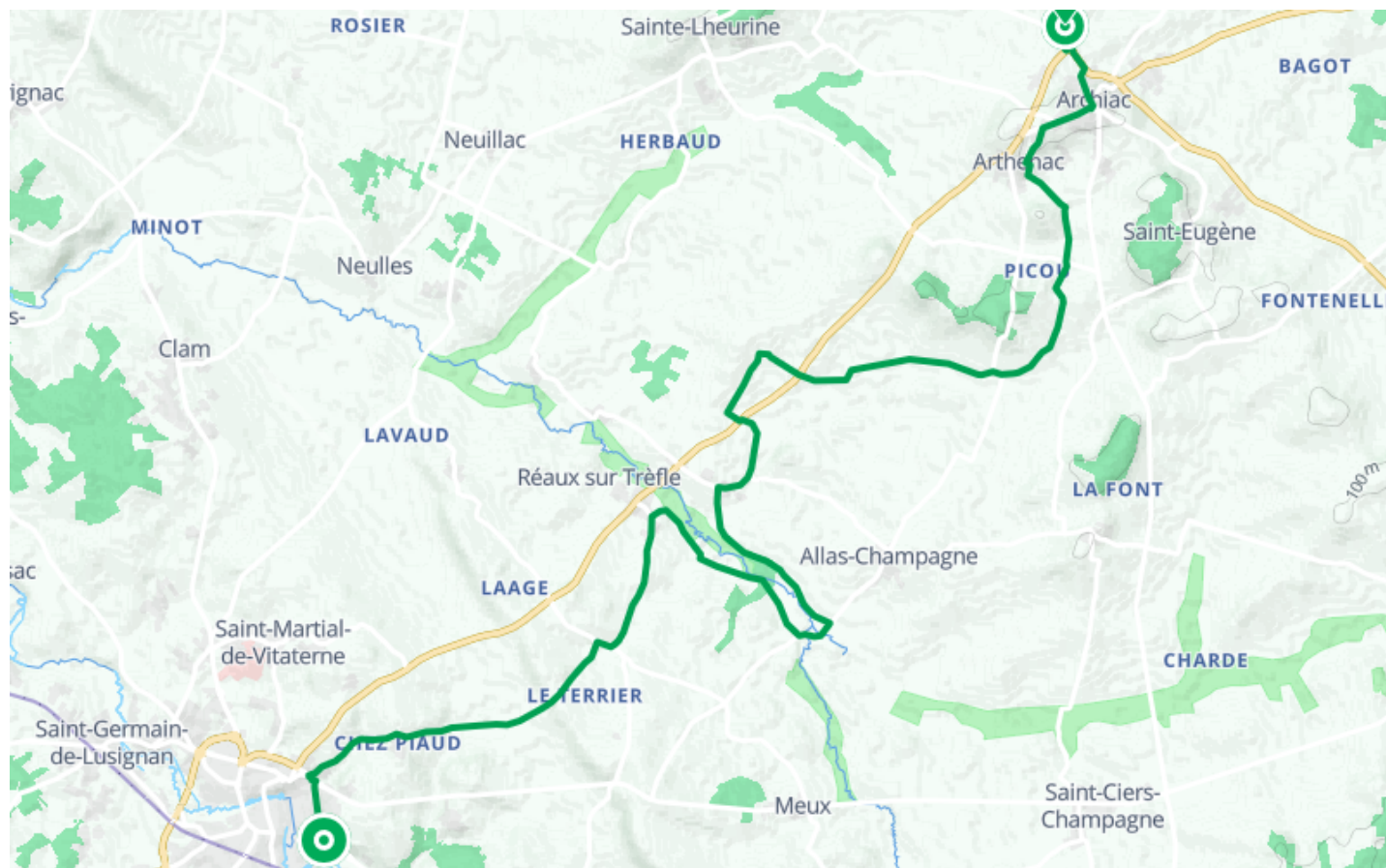
🚲 À vélo

🕒 1 h 10 min

↔ 23.9 km

📍 **Départ** 42 Avenue Jean Moulin
17500, Jonzac

📍 **Arrivée** Route de Cognac
17520, Archiac



Descriptif

De l'ombre au soleil, subtilement le paysage se transforme : les collines boisées de la vallée de la Seugne cèdent le pas aux terres de Champagne. En témoignent les belles fermes viticoles dont certaines sont ouvertes à la visite (vente à la propriété).

1) Au rond-point à la sortie du parking : à gauche direction Jonzac

Au second rond-point : à gauche direction Pons, 50m plus loin, monter à droite en direction de chez Piaud. Continuer et traverser plusieurs hameaux (4,5 km) jusqu'à la D249E4.

Les petits détours :

- En tournant à gauche à la D294.4 vous rejoignez St-Maurice-de-Tavernole (2,5km) son église à la fresque contemporaine et le coteau aux orchidées du Fief de Chaux. Attachez les vélos le long du

dépandance, percée d'une belle porte cochère au-dessus de laquelle l'on distingue encore les trous de tirs évocateurs des périodes troubles que connut cette région au 17ème siècle.

À la bifurcation, deux possibilités :

- Circuit balisé sur la route : quitter la D250 en prenant à gauche direction chez Jaudoin. Continuer jusqu'au croisement avec la D699, prendre en face (prudence pour la traversée) puis à droite vers la Pouyade. À l'intersection : à droite (coopérative). Couper de nouveau la D699 (prudence) et prendre en face. Arrivé Aux Branges : à gauche vers la Barde Fagnouse jusqu'à la D149 (2 600m)
- Circuit sur chemin VTC : prendre à droite pour passer le pont et prendre la première route à gauche entre les maisons, continuer tout droit

chemin qui surplombe le coteau pour le parcourir tout à votre aise en prenant soin de ne pas piétiner les fleurs (demandez le livret "Les Orchidées sauvages de Haute-Saintonge dans les bureaux d'information touristique)

- En suivant la D294E4 vers la droite, vous rejoignez le château de Meux (3km).

2) À la D249E4, prendre à droite, puis 200m après, à gauche sur la D249 en direction de Réaux-sur-Trèfle (1,7 km). À l'entrée du hameau, à droite avant le stade, puis encore à droite pour longer la rivière "Le Trèfle" sur 2,5 km jusqu'à la D149.

Repérez les toitures en ardoise flanquées de hautes cheminées de la Vignollerie, ancienne possession des Rochebeaucourt et celles de La Canonnerie, l'un des anciens fiefs de Réaux qui conserve un beau corps de logis de la fin du XIXème siècle.

3) Prendre la D149 à gauche sur 200m et la quitter par une petite route qui redescend le ruisseau vers La Vallade, passer la ferme le Mars, traverser la Viveronne (2,4 km).

4) À l'intersection avec la D250, à la croix de chemin : à droite.

À découvrir à Moings, gravés dans la pierre de l'église Saint-Martin, des graffiti millénaires formant un ensemble d'une vingtaine de mètres carrés, unique en Europe (demandez les brochures "Les graffiti de l'église de Moings" et "Carnet de route des Graffiti de Haute-Saintonge dans les bureaux d'information touristique")

Privé, le logis de Moings conserve de son caractère d'origine, une longue aile de

entre les maisons pour attraper un chemin blanc qui longe le bosquet, 150m après suivre le chemin qui part à gauche vers le ruisseau qu'il longe ensuite sur 1,5km avant de le traverser. Arrivé aux Branges, vous retrouvez l'itinéraire routier : à droite vers la Barde Fagnouse jusqu'à la D149 (2 600m).

5) À la D49 prendre à droite puis 100m plus loin quitter l'axe principal et prendre à gauche vers chez Sabourin. Suivre cette route sur 1,8km jusqu'à la D251.

6) À la D251, vue sur le logis de Pimbert, deux possibilités de parcours :

- Au plus court : prendre le chemin tout droit. Arrivé chez Taulé (600m), continuer vers Arthenac à gauche (500m) puis prendre à droite le chemin qui mène à la colline d'Archiac (1300m).

- Détour par la Bouclette N°6 (+2,5 km) : à la D251, suivre le balisage vers la droite jusqu'à la D152 (400m) prendre à droite et suivre sur 500m, puis prendre à gauche sur 1,2km. Passer devant le cimetière et au croisement prendre à gauche pour monter vers St-Eugène. "Depuis sa colline, Sainte-Eugénie La Romane domine la vallée du Né". Puis redescendre avant l'ascension de la colline d'Archiac (2,5 km). Dans le bourg, continuer par rue des Halles, longer la place de la Mairie pour descendre rue de la Font puis prendre à gauche avenue de Cognac et rejoindre la Maison de la Vigne et des Saveurs, une boutique de produits du terroir et une scénographie sont en accès libre.



CHARENTES TOURISME

85 Boulevard de la République



Retrouvez ce parcours et bien d'autres sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

